



L'Association pour l'investissement responsable

# SONDAGE D'OPINION DES INVESTISSEURS DE L'AIR 2023

PERSPECTIVES DES INVESTISSEURS CANADIENS SUR L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE, L'ÉCOBLANCHIMENT ET L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

LES PARTENAIRES



## TABLE DES MATIÈRES

---

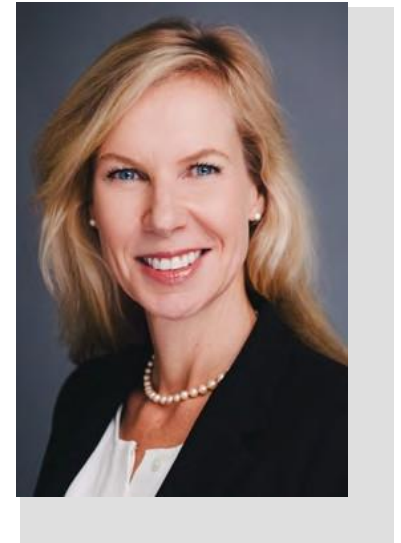
<a href="#">AVANT-PROPOS DE LA CHEF DE LA DIRECTION DE L’AIR</a>	<a href="#">3</a>
<a href="#">MESSAGE DE PLACEMENTS AGF</a>	<a href="#">4</a>
<a href="#">MESSAGE DE DESJARDINS SOCIÉTÉ DE PLACEMENT</a>	<a href="#">4</a>
<a href="#">Méthodologie</a>	<a href="#">5</a>
<a href="#">Contexte</a>	<a href="#">5</a>
<a href="#">Remerciements</a>	<a href="#">6</a>
<a href="#">À propos de l’AIR</a>	<a href="#">6</a>
<a href="#">Recherches et publications connexes</a>	<a href="#">6</a>
<a href="#">Sommaire</a>	<a href="#">7</a>
<a href="#">Principaux constats</a>	<a href="#">8</a>
<a href="#">Les investisseurs continuent de s’intéresser à l’IR, mais la connaissance reste limitée</a>	<a href="#">9</a>
<a href="#">Les lacunes en matière de services d’IR persistent</a>	<a href="#">12</a>
<a href="#">La possession d’actions issues de l’IR demeure inchangée</a>	<a href="#">15</a>
<a href="#">L’impact des événements mondiaux sur l’IR</a>	<a href="#">16</a>
<a href="#">En bref : l’écoblanchiment dans le secteur de l’investissement</a>	<a href="#">18</a>
<a href="#">L’IR comme moyen d’entraîner un changement positif</a>	<a href="#">22</a>
<a href="#">Sous les projecteurs : L’intelligence artificielle (IA)</a>	<a href="#">24</a>
<a href="#">Conclusion</a>	<a href="#">29</a>

## AVANT-PROPOS DE LA CHEF DE LA DIRECTION DE L'AIR

J'ai le plaisir de partager avec vous les résultats du Sondage d'opinion des investisseurs 2023 de l'AIR, notre huitième sondage annuel sur les perspectives des investisseurs individuels canadiens en matière d'investissement responsable (IR).

Dans le rapport de cette année, nous observons plusieurs thèmes qui sont cohérents avec les années précédentes :

- Les investisseurs individuels continuent de manifester un grand intérêt pour l'IR tandis que leurs niveaux de connaissances sur le sujet restent faibles.
- La détention de l'IR est restée stable au cours des trois dernières années. En effet, environ un tiers des personnes interrogées ont déclaré détenir actuellement un investissement responsable.
- Des lacunes en matière de services d'IR persistent; en effet, les personnes interrogées attendent de leurs conseillers financiers qu'ils leur fournissent des informations sur les produits de l'IR qui correspondent à leurs valeurs, mais seulement un tiers d'entre elles disent avoir eu cette conversation avec leur conseiller.
- Des préoccupations à l'égard de l'écoblanchiment demeurent et, même si elles ont légèrement diminué depuis l'année dernière, elles continuent de freiner la croissance de l'IR.



Ces constantes renforcent la possibilité pour les conseillers financiers de jouer un rôle clé en remédiant aux lacunes en matière de connaissance et de services en matière d'IR grâce à des conversations proactives avec leurs clients sur leurs valeurs et leurs préférences ESG. L'AIR est idéalement placée pour soutenir les conseillers grâce à son engagement à fournir une formation, des programmes et des ressources de premier ordre dans le domaine de l'IR, autant d'éléments essentiels à la réalisation de cet important projet.

La persistance des préoccupations à l'égard de l'écoblanchiment reste un défi pour le secteur. Toutefois, l'élaboration d'orientations normalisées, telles que les Définitions for Responsible Investment (définitions de l'investissement responsable), publiées fin 2023 et fruit de la collaboration du CFA Institute, de la Global Sustainable Investment Alliance (dont l'AIR est membre) et des Principes pour l'investissement responsable, permettra d'améliorer la transparence et l'intégrité. L'AIR continuera de s'engager auprès des investisseurs, des décideurs politiques, des organismes de réglementation et des autres acteurs du secteur pour soutenir l'avancement des normes et des pratiques en matière d'IR au Canada, afin d'ouvrir la voie à un accroissement du capital des investisseurs particuliers dans les produits d'IR.

Outre les questions au cœur des décisions d'investissement, le rapport de cette année fait état de résultats en ce qui concerne la connaissance de l'intelligence artificielle (IA) par les investisseurs et leur perception quant à sa relation avec le processus d'investissement. Près de la moitié des personnes interrogées considèrent l'IA davantage comme un risque que comme une occasion, et un peu moins, comme les deux à la fois. La majorité estime qu'il est important que les entreprises de leur portefeuille soient transparentes quant à leur utilisation de l'IA et atténuent les risques qui y sont liés, et la moitié pensent que l'investissement dans le développement de l'IA revêt une importance cruciale.

Ce rapport a été rendu possible grâce au généreux soutien de nos commanditaires, Placements AGF et Desjardins Société de placement. Je leur suis immensément reconnaissante pour leur engagement continu envers l'AIR, notre mission et cette importante étude annuelle.

Cordialement,

Patricia Fletcher, IAS.A,  
chef de la direction  
Association pour l'investissement  
responsable

## MESSAGE DE PLACEMENTS AGF

En tant que membre bienfaiteur de l'AIr, et grâce à sa longue expérience en matière d'investissement durable, Placements AGF appuie l'étude de l'AIr sur l'évolution des attitudes à l'égard de l'investissement responsable (IR) et des questions connexes.

Les résultats du Sondage d'opinion des investisseurs de l'AIr de cette année sont marquants, mais à la fois encourageants et décourageants, et nous espérons qu'ils favoriseront la poursuite du dialogue entre les investisseurs et leurs institutions financières ou leurs conseillers.

Plus précisément, l'intérêt pour l'IR reste fort puisque deux tiers (65 %) de toutes les personnes interrogées et une proportion encore plus grande des 18 à 34 ans expriment un intérêt. Par contre, 70 % connaissent peu ou pas l'IR, dont 21 % n'en ont jamais entendu parler.

En outre, deux tiers des personnes interrogées indiquent qu'elles souhaiteraient obtenir des renseignements sur les options d'IR de la part de leurs fournisseurs de services financiers, mais seulement 32 % déclarent en avoir discuté, ce qui suggère l'existence d'importantes « lacunes en matière de service » d'IR.

Comblar ces lacunes offre des possibilités, mais les entreprises et les conseillers doivent faire face à des enjeux comme les préoccupations à l'égard de l'écoblanchiment, préoccupations qui dissuadent près de la moitié des personnes interrogées (46 %) d'opter pour l'IR. Parallèlement, près de la moitié (46 %) des personnes interrogées considèrent que l'IA constitue beaucoup ou un peu plus un risque qu'une occasion.

Chez Placements AGF, nous espérons que les résultats du sondage de cette année favoriseront un dialogue constructif sur l'IR. Pour notre part, nous nous engageons à faire en sorte que les conseillers avec lesquels nous travaillons continuent à disposer des ressources dont ils ont besoin pour mener des discussions éclairées avec leurs clients, tout en offrant un accès à des produits d'investissement durable pour répondre à la demande des investisseurs.

## MESSAGE DE DESJARDINS SOCIÉTÉ DE PLACEMENT

Nous sommes ravis de soutenir cette enquête de l'AIr, qui contribue à l'accroissement des connaissances sur l'investissement responsable.

Les résultats de l'enquête nous confortent dans la priorité que nous accordons à l'IR, puisque plus de 2/3 des investisseurs affirment leur intérêt. Ils nous servent également de guide pour les sujets émergents. Les résultats des questions posées pour la première fois sur l'intelligence artificielle (IA) sont éloquentes : les investisseurs veulent être informés des enjeux liés à l'utilisation de l'IA, et la perçoivent davantage comme un risque que comme une opportunité. Cela nous incite à prendre en compte cette dimension cruciale dans nos analyses.

Cependant, cette enquête nous confirme que les défis liés à l'IR restent importants. La connaissance en IR reste faible, et alors que 67 % des investisseurs souhaitent que leur conseiller leur parle des solutions en IR, seuls 32 % d'entre eux ont déclaré que leur conseiller en avait discuté avec eux. Cet écart de service persiste depuis plusieurs années et appelle à l'action. Nous sommes convaincus que la formation et l'éducation sont les réponses. Nous poursuivrons sans relâche nos efforts sur ces fronts, en demandant à tous les acteurs de l'industrie et aux régulateurs de continuer à réfléchir à la manière dont cet écart de service peut être résolu. En effet, des conversations plus informées pourront aider les investisseurs à se sentir plus confiants dans leurs choix d'investissement et contribuer à réduire les craintes d'écoblanchiment, qui préoccupent plus de 68% d'entre eux.



## MÉTHODOLOGIE

---

Ce rapport s'appuie sur les résultats d'un sondage Ipsos réalisé pour le compte de l'Association pour l'investissement responsable du 24 au 28 novembre 2023. Dans le cadre du sondage, un échantillon de 1 001 investisseurs canadiens ont répondu à un questionnaire en ligne. Aux fins de cette étude, les investisseurs sont définis comme les personnes qui possèdent actuellement des investissements tels que des fonds communs de placement, des fonds négociés en bourse, des actions, des obligations ou d'autres titres.

Ipsos mesure la précision des sondages en ligne à l'aide d'un intervalle de crédibilité bayésien. Dans ce cas, le sondage est associé à un intervalle de crédibilité de plus ou moins 3,5 points de pourcentage. Cela est comparable à une marge d'erreur « classique » de plus ou moins 3,0 points de pourcentage. Pour en savoir plus sur les intervalles de crédibilité, veuillez lire cette [déclaration](#) d'Ipsos.

Les données ont été pondérées en fonction de la population canadienne selon la région, le genre, l'âge et le niveau de scolarité. Dans le sondage de cette année, les catégories de genre ont été revues pour être plus inclusives. Le recensement canadien de 2021 comprenait trois catégories de genre : homme, femme et personne non binaire. En conséquence, les choix du questionnaire du sondage portant sur le genre ont été mis à jour comme suit : Homme, Femme et Autre/Je préfère ne pas répondre. Étant donné que très peu de personnes interrogées ont indiqué leur genre dans la catégorie Autre/Je préfère ne pas répondre, les réponses de cette catégorie ont été réparties dans les deux premières catégories.

En raison des effets de l'arrondissement, les nombres ne totalisent pas toujours 100 et il est possible que les sommes des éléments individuels ne correspondent pas aux totaux.

## CONTEXTE

---

Le Sondage d'opinion des investisseurs de l'AIR 2023 examine les attitudes des investisseurs canadiens à l'égard de l'investissement responsable (IR) – une approche de placement qui incorpore des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans la sélection et la gestion des placements. Il s'agit du septième sondage annuel de l'AIR auprès d'investisseurs individuels et les résultats proviennent des données de 1 001 investisseurs individuels à travers le Canada.

La première section du rapport examine l'intérêt et la connaissance des investisseurs de même que la possession d'actions issues de l'IR, et compare les résultats au fil du temps. Le rapport porte également sur la question de savoir si la récente volatilité des marchés a affecté l'opinion des investisseurs à l'égard de l'IR. Dans la deuxième section, le rapport analyse le niveau de préoccupation des investisseurs à l'égard de l'écoblanchiment dans l'industrie du placement. Dans la troisième section, on se penche sur une nouvelle série de questions sur les perspectives des investisseurs sur l'intelligence artificielle (IA), notamment la connaissance de ses applications au quotidien, la question de savoir si l'IA présente davantage un risque ou une occasion, la probabilité de s'appuyer sur des outils de recherche fondés sur l'IA pour prendre des décisions d'investissement et l'importance des mesures prises par les entreprises de leur portefeuille d'investissement en ce qui concerne l'IA.

## REMERCIEMENTS

Un merci spécial à nos partenaires pour le rapport, Placements AGF et Desjardins Société de placement, pour le soutien financier qui a rendu cette étude possible.



Partenaire



Partenaire



### Partenaire d'étude

Cette étude a été réalisée par Ipsos pour le compte de l'Association pour l'investissement responsable (AIR), et le rapport a été traduit par Ipsos.

## À PROPOS DE L'AIR

L'Association pour l'investissement responsable (AIR) est l'association industrielle canadienne pour l'investissement responsable (IR). L'AIR vise à stimuler la croissance et le développement de l'IR au Canada et a pour vision d'aligner le capital sur le développement durable et inclusif tel que codifié dans l'Accord de Paris et les Objectifs de développement durable des Nations Unies. Les membres de l'AIR comprennent des gestionnaires d'actifs, des propriétaires d'actifs, des conseillers et des fournisseurs de services. Nos membres institutionnels gèrent collectivement plus de 42 000 billions de dollars d'actifs. Apprenez-en davantage sur [www.riacanada.ca/fr/](http://www.riacanada.ca/fr/).

### RECHERCHES ET PUBLICATIONS CONNEXES

[Sondage d'opinion des investisseurs de l'AIR 2022](#)

[Sondage d'opinion des investisseurs de l'AIR 2021](#)

[Sondage d'opinion des investisseurs de l'AIR 2020](#)

[Sondage d'opinion des investisseurs de l'AIR 2019](#)

[Sondage d'opinion des investisseurs de l'AIR 2018](#)

[Rapport de tendances de l'IR canadien 2022](#)

[Sondage d'opinion des conseillers de l'AIR 2021](#)

## SOMMAIRE

---

Le Sondage d'opinion des investisseurs de l'AIIR 2023 examine les perspectives des investisseurs individuels canadiens en matière d'investissement responsable (IR), une approche qui tient compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans les décisions d'investissement, ainsi que leurs opinions sur l'écoblanchiment et l'application de l'intelligence artificielle (IA) dans la prise de décisions d'investissement.

L'AIIR a mandaté Ipsos pour collecter des données auprès de 1 001 investisseurs individuels dans le cadre d'un sondage en ligne. La plupart des investisseurs continuent d'exprimer leur intérêt pour l'IR et les taux de possession d'actions issues de l'IR restent stables, mais la connaissance de l'IR reste plus limitée et l'impression que l'IR peut avoir un effet réel sur l'économie et contribuer à changer positivement la société, tout en restant forte, est moins marquée. Les deux tiers des investisseurs souhaiteraient que leur fournisseur de services financiers les informe sur l'IR, et seulement un tiers d'entre eux en ont déjà discuté. Comme nous l'avons vu les années précédentes, il existe toujours de considérables « lacunes dans les services d'IR » et d'importantes possibilités non exploitées.

L'écoblanchiment reste une préoccupation majeure et un facteur de dissuasion en ce qui concerne l'IR, mais dans une moindre mesure au cours de l'année écoulée. Ces dernières années, les gestionnaires d'investissement ont mis en œuvre de nouvelles orientations sur les exigences en matière de divulgation des données ESG, ce qui peut contribuer à atténuer les préoccupations, mais il reste encore beaucoup à faire. Près de la moitié des investisseurs se préoccupent de l'écoblanchiment au point qu'il pourrait constituer un obstacle à l'investissement dans les fonds d'IR, ce qui confirme l'importance de la transparence et des mesures d'audit, tant pour des entreprises qui investissent que pour les gestionnaires de portefeuille, afin d'obtenir des rapports précis et fiables.

L'IA a révolutionné de nombreux secteurs et commence à être déployée dans la prise de décisions d'investissement. Cette étude met en lumière la connaissance et la compréhension de l'IA par les investisseurs canadiens, ainsi que leur volonté de l'utiliser dans leurs décisions d'IR. Bien que l'IA semble être un domaine d'intérêt pour la moitié des personnes interrogées, la grande majorité des investisseurs sont préoccupés par les risques qui y sont associés. Il est donc nécessaire que le secteur tente d'atténuer ces risques et de mieux définir l'utilisation des outils d'IA afin qu'elle soit transparente et conforme à l'éthique.

Les résultats du sondage confirment qu'en matière d'IR, l'éducation reste essentielle pour en accroître l'adoption par les investisseurs particuliers. Les professionnels de la finance peuvent apporter une valeur ajoutée à leur relation avec leurs clients et contribuer à satisfaire leur intérêt marqué pour l'IR en les informant mieux sur les questions ESG et les options de fonds d'IR. Il est également évident que des efforts supplémentaires sont nécessaires pour améliorer la transparence et l'exactitude des exigences en matière de divulgation, qui constituent une préoccupation pour les investisseurs en ce qui concerne l'écoblanchiment et l'application de l'IA dans la prise de décisions d'investissement. Parfaire l'éducation des investisseurs particuliers en général tout en s'efforçant de répondre aux préoccupations précises à l'égard de la communication de données fiables et de l'atténuation des risques, en particulier en ce qui concerne l'IA, devrait contribuer à faire progresser le débat public sur l'IR et à combler les « lacunes en matière de services d'IR ».

## PRINCIPAUX CONSTATS

### **L'intérêt pour l'IR reste élevé, mais la plupart des personnes interrogées manquent de connaissance détaillée et les impressions d'effet positif sont moins marquées**

- Deux tiers (65 %) des personnes interrogées se disent intéressées par l'IR. Les jeunes continuent d'être plus intéressés que leurs aînés et l'intérêt des 18-34 ans est en hausse par rapport à l'année dernière.
- Comme l'an dernier, 70 % des personnes interrogées s'y connaissent peu ou pas du tout en matière d'IR, dont 21 % n'en ont jamais entendu parler.
- La possession d'actions issues de l'IR est restée constante depuis 2020, et 33 % des personnes interrogées déclarent détenir actuellement des placements responsables.
- Compte tenu de l'impact des événements mondiaux, 36 % des personnes interrogées indiquent qu'elles ont plus tendance qu'il y a un an à opter pour l'IR, alors que 47 % affirment qu'elles n'ont ni plus ni moins tendance à le faire.
- Bien qu'une forte majorité des personnes interrogées (69 %) soit fortement ou plutôt d'accord pour dire que l'IR peut avoir un effet réel sur l'économie et contribuer à changer positivement la société, la proportion est moindre que l'an dernier (76 %), et les personnes interrogées sont incertaines dans une proportion plus élevée.

### **Il subsiste d'importantes « lacunes dans les services d'IR »**

- La plupart des personnes interrogées (67 %) souhaiteraient que leur fournisseur de services financiers les renseigne sur les options d'IR qui correspondent à leurs valeurs. Cependant, seulement 32 % d'entre elles disent que leur fournisseur de services financiers a déjà abordé le sujet.

### **Des préoccupations à l'égard de l'écoblanchiment subsistent et elles sont déterminantes pour l'IR**

- La plupart des personnes interrogées (68 %) sont très ou plutôt préoccupées par l'écoblanchiment, mais en proportion moindre qu'en 2022 (75 %).
- Près de la moitié des personnes interrogées (46 %) sont fortement ou plutôt d'accord pour dire que les préoccupations à l'égard de l'écoblanchiment les dissuadent d'opter pour l'IR, tandis que 29 % sont fortement ou plutôt en désaccord pour le dire et 26 % sont incertaines.

### **L'IA est davantage perçue comme un risque et les personnes interrogées souhaitent vivement que les entreprises atténuent les risques liés à son utilisation et fassent preuve de transparence**

- Près de la moitié (46 %) des personnes interrogées jugent que l'IA constitue beaucoup ou un peu plus un risque, tandis qu'elles sont moins nombreuses (43 %) à juger qu'elle constitue à la fois un risque et une occasion, et 11 % estiment qu'elle constitue beaucoup ou un peu plus une occasion.
- Huit personnes sur dix (79 %) indiquent qu'il est très ou plutôt important que les entreprises de leur portefeuille cernent et atténuent les risques possibles associés à l'IA, tandis que la moitié des personnes interrogées déclarent qu'il est aussi important qu'elles investissent dans le développement de l'IA (51 %) et utilisent l'IA dans leurs produits ou services (49 %). En outre, les trois quarts (74 %) sont fortement ou plutôt d'accord pour dire qu'elles aimeraient que les entreprises soient incitées à faire preuve de transparence et à fournir des données sur la façon dont elles investissent dans l'IA et utilisent cette technologie.





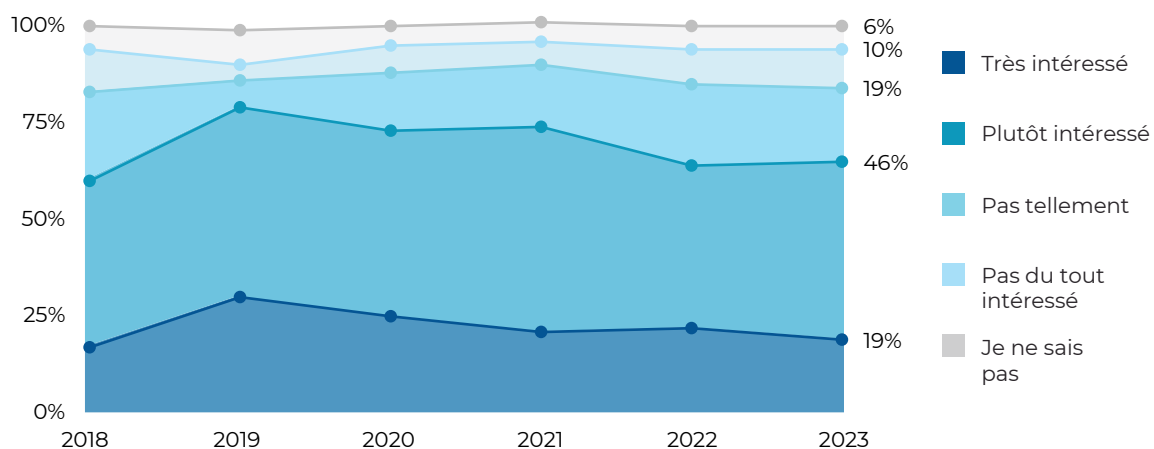
## LES INVESTISSEURS CONTINUENT DE S'INTÉRESSER À L'IR, MAIS LA CONNAISSANCE RESTE LIMITÉE

Les résultats du sondage 2023 révèlent qu'une forte majorité des personnes interrogées continuent d'exprimer un intérêt pour l'IR, 65 % d'entre elles étant très (19 %) ou plutôt (46 %) intéressées. Les résultats sont cohérents avec ceux de 2022, où 64 % exprimaient un intérêt, mais la proportion reste inférieure à celles de 2021 et 2020, où 73 % et 72 % respectivement exprimaient un intérêt (**Figure 1**).

L'année dernière a été marquée par une hausse de l'inflation et des taux d'intérêt, combinée à des troubles géopolitiques persistants et à des craintes de récession, ce qui a entraîné des rendements fortement négatifs sur les marchés mondiaux des titres à revenu fixe et des actions. Les actifs d'IR gérés ont également connu une baisse. Malgré cela, l'IR a enregistré une légère augmentation de sa part de marché, ce qui souligne à la fois l'engagement constant à l'égard de l'IR au Canada et sa résilience<sup>1</sup>.

**FIGURE 1 :**

**Dans quelle mesure êtes-vous intéressé par les placements responsables qui incorporent des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance?**



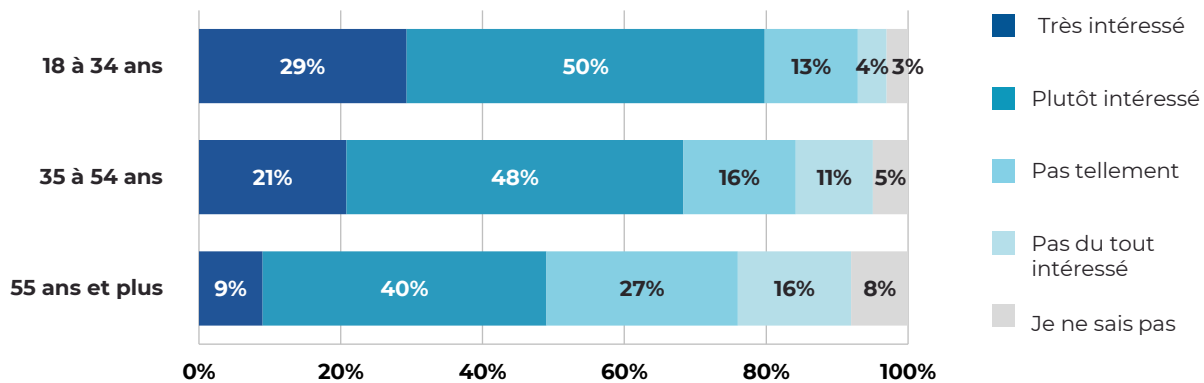
L'intérêt pour l'IR continue d'être plus élevé chez les jeunes que chez les personnes plus âgées, et on observe une augmentation notable de l'intérêt chez les 18-34 ans par rapport à 2022.

<sup>1</sup> « Rapport de tendances de l'IR canadien 2023 ». Association pour l'investissement responsable, octobre 2023.

Chez les 18-34 ans, la grande majorité des personnes interrogées se disent intéressées par l'IR, 80 % d'entre elles l'étant très ou plutôt (contre 71 % en 2022). En comparaison, 68 % des personnes de 35 à 54 ans se disent très ou plutôt intéressées, et la proportion tombe à 49 % chez les 55 ans et plus (Figure 2).

FIGURE 2 :

**Degré d'intérêt pour l'investissement responsable par tranche d'âge**

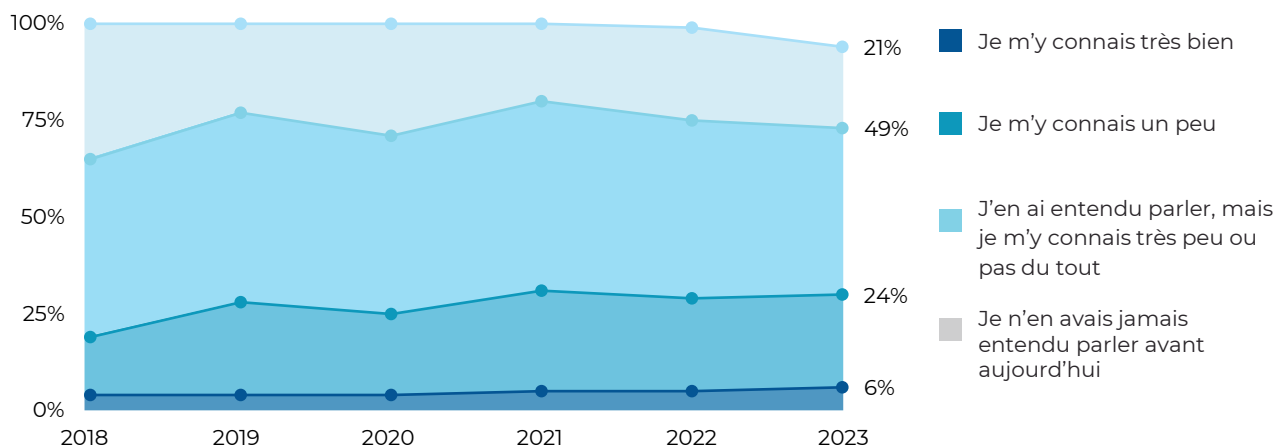


Les femmes continuent d'exprimer un intérêt légèrement supérieur pour l'IR, 67 % d'entre elles se disant très ou plutôt intéressées, contre 63 % des hommes, et les résultats demeurent cohérents par rapport à 2022 (67 % des femmes et 61 % des hommes). En outre, les personnes issues de foyers avec enfants continuent d'être plus intéressées par l'IR que celles qui ne le sont pas (80 % contre 59 %, respectivement, sont très ou plutôt intéressées).

**La grande majorité des investisseurs n'ont pas encore une connaissance détaillée de l'IR.**

FIGURE 3 :

**Dans quelle mesure vous y connaissez-vous en matière de placements responsables incorporant des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance?**



Comme l'année dernière, 70 % des personnes interrogées déclarent s'y connaître très peu ou pas du tout en matière d'IR, dont 21 % n'en avaient jamais entendu parler et 49 % s'y connaissent très peu ou pas du tout. Les résultats ont été constants au cours des deux dernières années (70 % en 2022, 69 % en 2021), mais restent plus élevés qu'en 2020 ou avant, alors que 75 % ou plus déclaraient n'avoir jamais entendu parler de l'IR ou s'y connaître très peu ou pas du tout en la matière (Figure 3).

La connaissance de l'IR continue de varier de manière importante en fonction de l'âge, les 55 ans et plus ayant moins tendance que les 35-54 ans (32 %) et que les 18-34 ans (35 %) à dire qu'ils s'y connaissent un peu ou très bien (24 %) et plus tendance à dire qu'ils n'avaient jamais entendu parler de l'IR ou qu'ils s'y connaissent très peu ou pas du tout en la matière (75 %, contre 68 % pour les 35-54 ans et 65 % pour les 18-34 ans).

On continue d'observer des différences notables en fonction du genre, 37 % des hommes affirmant s'y connaître très bien ou un peu, contre 23 % des femmes, qui ont également plus tendance à dire qu'elles n'avaient jamais entendu parler de l'IR (26 % contre 16 % des hommes). Les personnes issues de foyers avec enfants ont également plus tendance que celles qui ne le sont pas à dire s'y connaître très bien ou un peu (29 % et 22 % respectivement).

D'une manière générale, la cote liée à la connaissance de l'IR par les Canadiens est faible ou plutôt faible<sup>2</sup>, ce qui ajoute une autre couche de complexité lorsqu'il s'agit d'engagement à l'égard de l'IR en particulier. Afin de combler les lacunes des investisseurs en matière de connaissance, il est important que les conseillers soient davantage renseignés sur l'IR afin de mieux servir leurs clients.



---

<sup>2</sup> « Indice ACVM des investisseurs 2020 ». Autorités canadiennes en valeurs mobilières, 2020.

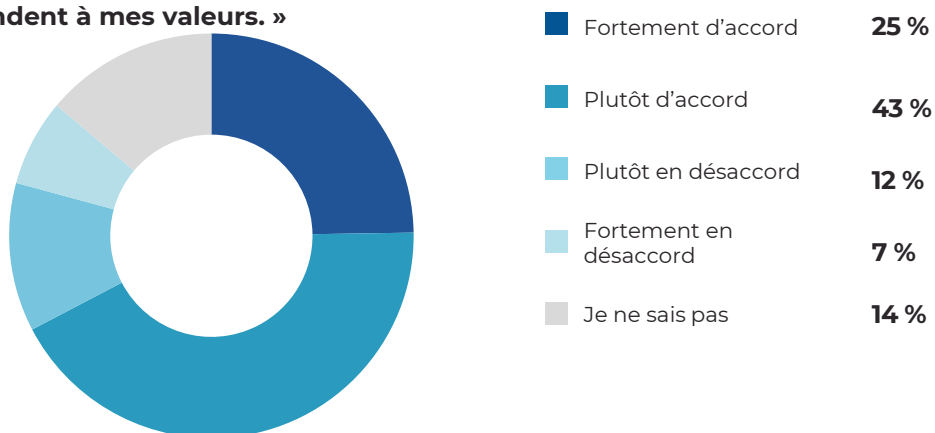


## LES LACUNES EN MATIÈRE DE SERVICES D'IR PERSISTENT

En phase avec les niveaux élevés d'intérêt pour l'IR exprimés par les personnes interrogées, la majorité d'entre elles (67 %) sont plutôt ou fortement d'accord pour dire qu'elles souhaiteraient que leur fournisseur de services financiers les renseigne sur les placements responsables qui correspondent à leurs valeurs (**Figure 4**). Cependant, la proportion est inférieure à celle de 2022, alors que 73 % étaient d'accord pour le dire, et la proportion globale de personnes souhaitant que leur conseiller financier aborde le sujet a diminué depuis 2021 (77 %).

**FIGURE 4 :**

**Êtes-vous d'accord ou en désaccord avec cet énoncé? « Je souhaiterais que mon conseiller financier ou mon institution financière\* me renseigne au sujet des placements responsables qui correspondent à mes valeurs. »**

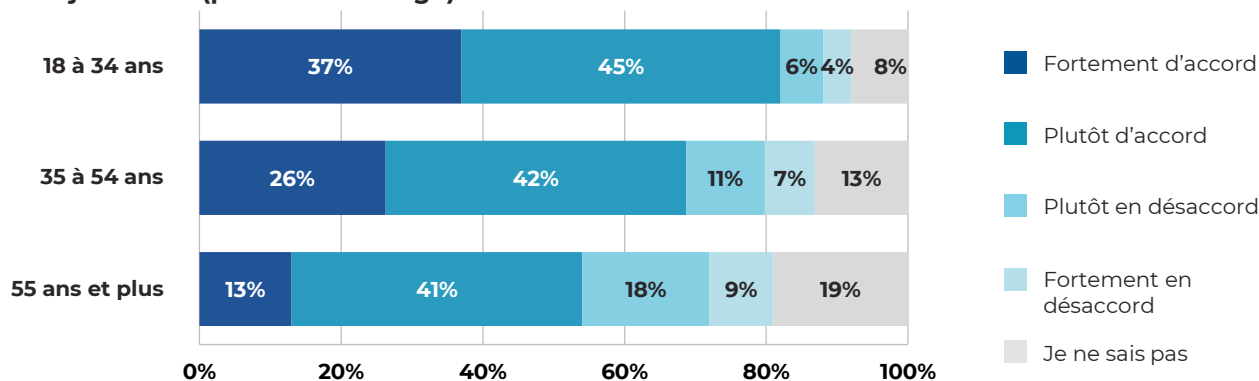


\* Les institutions financières comprennent les banques, les coopératives d'épargne et de crédit, les maisons de courtage, les plateformes de négociation autogérées et d'autres services de placement.

Les jeunes ont toujours plus tendance à exprimer le désir qu'on les renseigne au sujet de l'IR; 82 % des 18-34 ans sont fortement ou plutôt d'accord pour dire qu'ils souhaiteraient qu'on les renseigne, contre 68 % des 35-54 ans et 54 % des 55 ans et plus. Les personnes de 55 ans et plus sont moins nombreuses qu'il y a un an (65 % en 2022) à souhaiter que leur fournisseur de services financiers les renseigne sur les options d'IR, alors que les proportions sont identiques dans le cas des 18-34 ans et des 35-54 ans (**Figure 5**).

FIGURE 5 :

**Personnes qui souhaiteraient que leur conseiller financier ou leur institution financière les renseigne au sujet de l'IR (par tranche d'âge)**

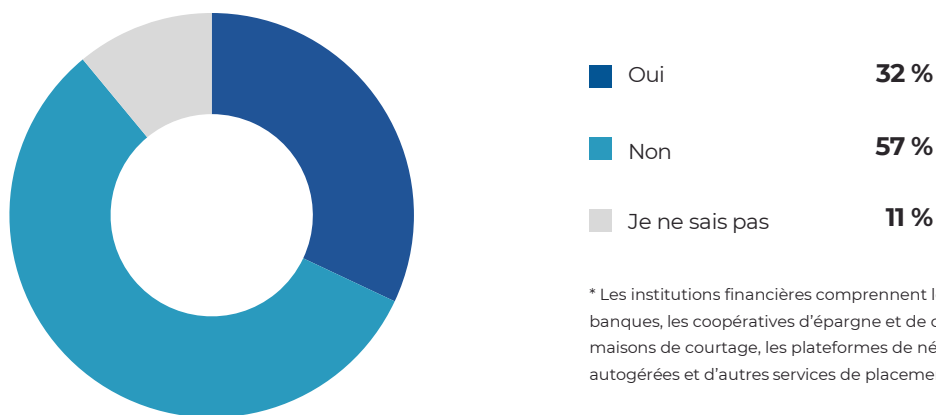


Les femmes ont légèrement plus tendance que les hommes à souhaiter qu'on les renseigne sur l'IR (70 %, contre 65 % qui sont fortement ou plutôt d'accord pour le dire). Toutefois, l'écart s'est réduit depuis 2022, principalement en raison de l'accord plus faible des femmes (76 % des femmes et 69 % des hommes étaient d'accord en 2022). Les personnes issues de foyers avec enfants ont également plus tendance que celles qui ne le sont pas à être d'accord pour dire qu'elles le souhaiteraient (78 % et 63 % respectivement).

Comme les années précédentes, la proportion d'investisseurs souhaitant en savoir plus sur l'IR est considérablement plus élevée que celle des investisseurs qui déclarent que leurs conseillers leur ont demandé s'ils étaient intéressés. En fait, seulement 32 % des personnes interrogées affirment qu'on leur a déjà demandé si elles étaient intéressées par des placements responsables qui correspondent à leurs valeurs (**Figure 6**). Les résultats sont cohérents avec ceux de 2022 (31 %) et restent supérieurs à ceux de 2021 (27 %).

FIGURE 6 :

**Est-ce que votre conseiller financier ou institution financière\* vous a déjà demandé si vous étiez intéressé par des placements responsables qui correspondent à vos valeurs?**



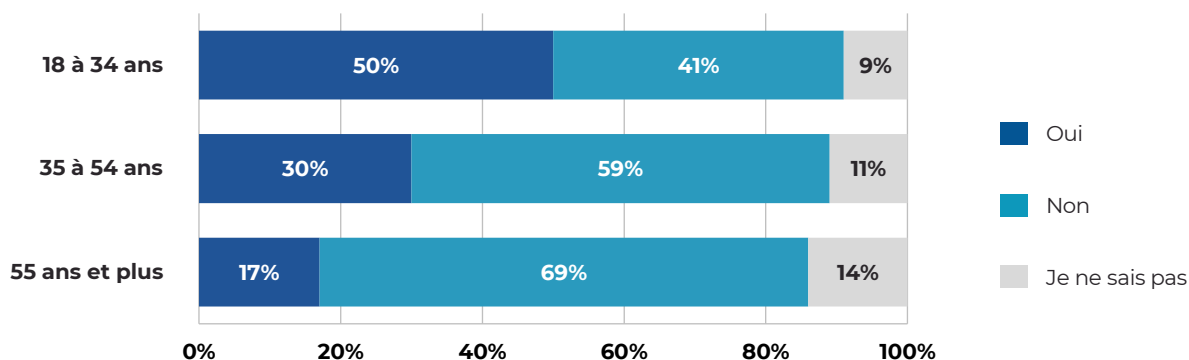
\* Les institutions financières comprennent les banques, les coopératives d'épargne et de crédit, les maisons de courtage, les plateformes de négociation autogérées et d'autres services de placement.

Les résultats continuent de révéler que les conseillers accordent une plus grande importance aux jeunes clients en ce qui concerne l'IR, et ce, plus que les années précédentes. Chez les 18-34 ans, 50 % affirment que leur conseiller leur a demandé s'ils étaient intéressés, une proportion plus élevée qu'en 2022 (41 %). En comparaison, 30 % des personnes de 35 à 54 ans et 17 % des personnes de 55 ans et plus déclarent qu'on le leur a demandé (**Figure 7**).

La composition du foyer continue aussi d'avoir une influence : 42 % des personnes interrogées ayant des enfants disent qu'on le leur a demandé, contre 27 % de celles qui n'en ont pas. L'écart entre les genres observé les années précédentes ne subsiste plus, les hommes et les femmes ont autant tendance à déclarer qu'on le leur a demandé (32 % des hommes et 31 % des femmes).

FIGURE 7 :

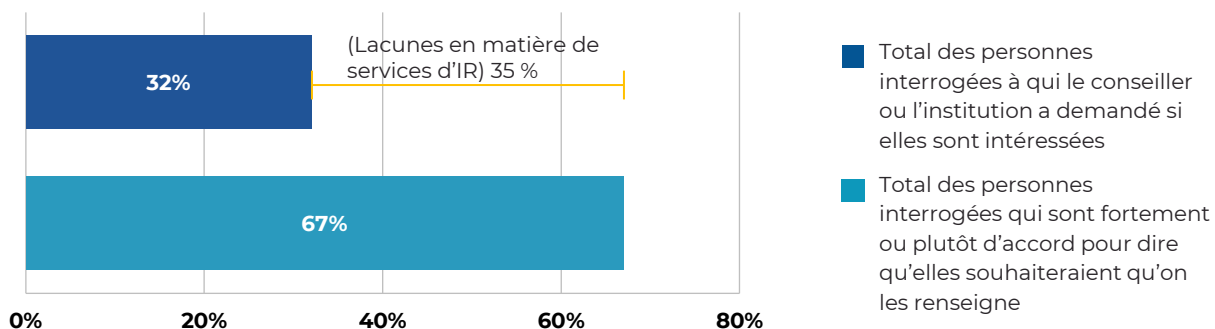
**Pourcentage des personnes interrogées à qui on a demandé si elles étaient intéressées par des placements responsables qui correspondent à leurs valeurs, par tranche d'âge**



Bien que la proportion de conseillers qui demandent à leurs clients s'ils sont intéressés par l'IR ait augmenté par rapport à 2021 et aux années précédentes, il reste une importante possibilité inexploitée. Dans l'ensemble, 67 % des personnes interrogées expriment le désir d'être renseignées au sujet de l'IR, mais seulement 32 % affirment que leur conseiller a cherché à connaître leur intérêt. En 2023, des « lacunes en matière de services d'IR » subsistent puisque la proportion d'investisseurs qui sont intéressés par l'IR, mais qui ne reçoivent pas les services qu'ils souhaitent s'élève à 35 % (Figure 8). La proportion est moindre qu'en 2022 (42 %) et 2021 (50 %), mais la réduction est principalement attribuable au fait que moins de personnes expriment le souhait qu'on leur demande si elles sont intéressées par l'IR.

FIGURE 8 :

**Lacunes en matière de services d'IR**



Afin de réduire les lacunes en matière de services d'IR, il est particulièrement important que les conseillers s'efforcent d'améliorer leur connaissance de l'IR et en fassent davantage pour engager la conversation sur le sujet avec leurs clients. Comme indiqué dans le rapport de l'année dernière, les conseillers qui estiment avoir une bonne connaissance de l'IR ont beaucoup plus tendance à se sentir à l'aise pour engager la conversation sur l'IR avec leurs clients, alors que ceux qui estiment en avoir une moins bonne connaissance ont plus tendance à attendre que leurs clients prennent l'initiative<sup>3</sup>. En outre, alors que la majorité des conseillers estiment avoir une excellente ou une très bonne connaissance de l'IR, il a été démontré que certains surestiment ce qu'ils savent<sup>4</sup>. Il convient de continuer à veiller à ce que les conseillers soient mieux formés en ce qui concerne l'IR afin de tirer parti de la possibilité qui existe parmi les investisseurs et de combler les lacunes en matière de services<sup>4</sup>.

<sup>3</sup> « Sondage d'opinion des conseillers de l'AIR 2021 ». Association pour l'investissement responsable, 2022.

<sup>4</sup> « Sondage d'opinion des conseillers de l'AIR 2021 ». Association pour l'investissement responsable, 2022.

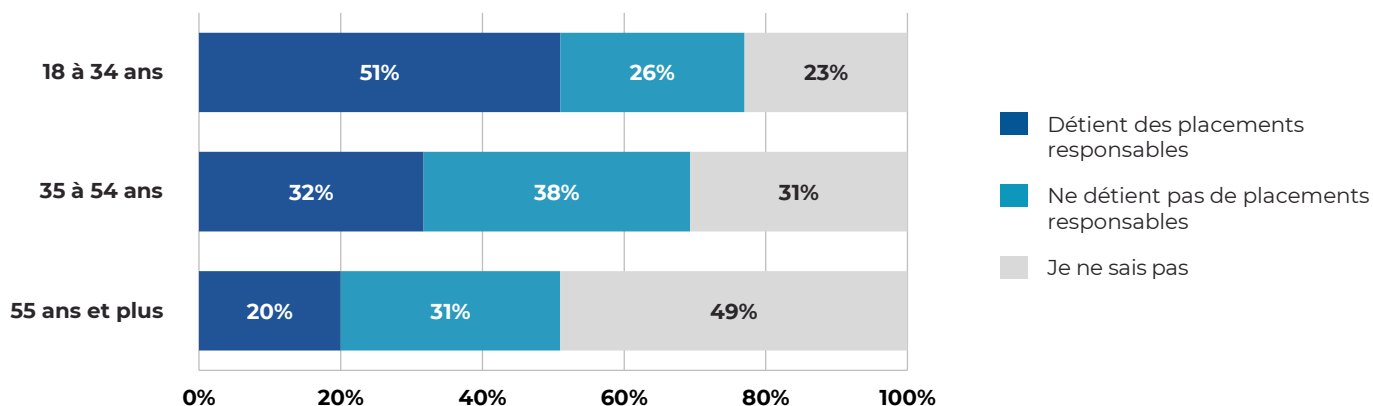


## LA POSSESSION D' ACTIONS ISSUES DE L'IR DEMEURE INCHANGÉE

Les résultats révèlent que la possession d'actions issues de l'IR n'a pas changé depuis le rapport 2022 et est restée constante depuis 2020. Cette année, 33 % des personnes interrogées déclarent détenir des placements responsables intégrant des critères ESG. Cette proportion est identique à celle de 2022 (33 %) et cohérente avec celles de 2021 (31 %) et de 2020 (33 %).

FIGURE 9 :

**Pourcentage des personnes interrogées détenant actuellement des placements responsables intégrant des critères ESG, par tranche d'âge**



Comme les années précédentes, les jeunes ont beaucoup plus tendance que les autres à détenir des placements responsables (**Figure 9**). Un peu plus de la moitié (51 %) des personnes de 18 à 34 ans déclarent détenir des IR, contre 32 % de celles de 35 à 54 ans et 20 % de celles de 55 ans et plus. Les résultats en ce qui concerne la possession d'actions issues de l'IR sont cohérents par rapport à ceux de 2022 pour toutes les tranches d'âge. La possession d'actions issues de l'IR est également plus élevée chez les personnes issues de foyers avec enfants que chez celles qui ne le sont pas (40 % contre 30 %).

Comme observé les années précédentes, une proportion non négligeable des personnes interrogées ne savent pas si elles détiennent des placements responsables (35 % en 2023, 36 % en 2022 et 33 % en 2021). Les femmes ont toujours plus tendance que les hommes à dire qu'elles ne le savent pas (41 % et 29 % respectivement), ce qui correspond dans une large mesure aux différences dans la connaissance de l'IR.



## L'IMPACT DES ÉVÉNEMENTS MONDIAUX SUR L'IR

Les enjeux géopolitiques et économiques ont en permanence des répercussions mondiales, notamment plusieurs guerres, les préoccupations à l'égard de la hausse de l'inflation et des taux d'intérêt et l'offre de logements abordables. Cette situation est aggravée par les menaces qui pèsent sur l'environnement en raison du changement climatique et de la perte de biodiversité.

Dans cette optique, on a demandé aux personnes interrogées si ces enjeux actuels avaient une incidence sur la probabilité qu'elles choisissent des placements responsables, par rapport à il y a un an. Dans l'ensemble, 36 % déclarent qu'il est plus probable qu'il y a un an qu'elles choisissent des IR, 47 %, qu'il n'est ni plus ni moins probable qu'elles le fassent, 7 %, qu'il est moins probable qu'elles le fassent, et 11 % sont incertaines (**Figure 10**). Les résultats sont largement cohérents avec ceux de 2022, mais les personnes interrogées sont un peu moins nombreuses à déclarer qu'il est plus probable qu'elles choisissent des IR en raison des événements mondiaux (2022, 40 %).

Comparativement à l'an dernier, l'âge, le sexe et la composition du foyer restent des facteurs qui influencent la probabilité de choisir l'IR.

**FIGURE 10 :**  
**Sachant cela, diriez-vous qu'il est plus probable ou moins probable qu'il y a un an que vous choisissiez des placements responsables?**

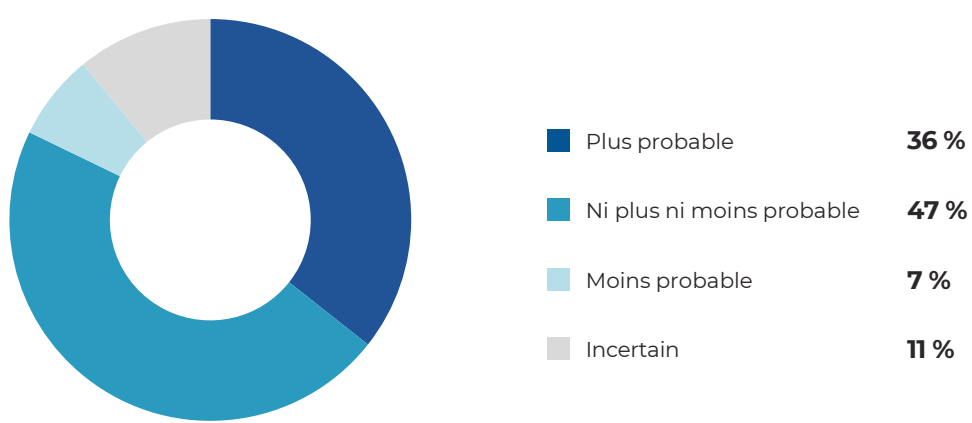
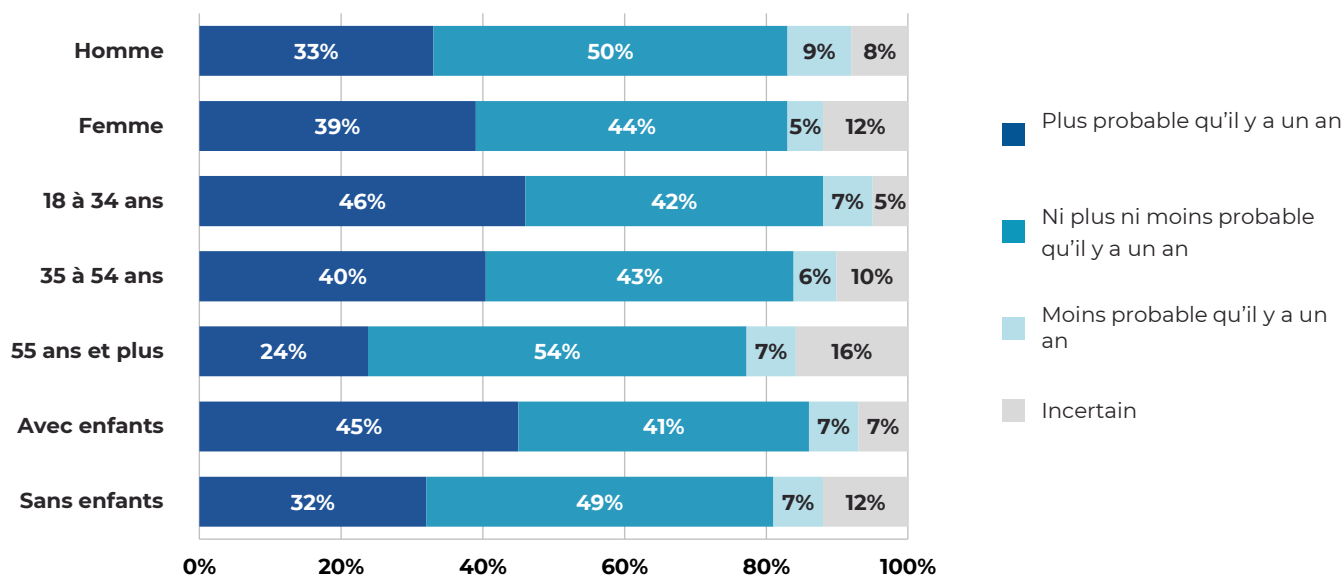




FIGURE 11 :

Probabilité de choisir l'IR par rapport à il y a un an



Les jeunes et les personnes d'âge moyen continuent à déclarer qu'il est plus probable qu'il y a un an qu'ils choisissent l'IR. Chez les 18-34 ans, 46 % ont plus tendance à choisir l'IR, de même que 40 % chez les 35-54 ans, contre seulement 24 % chez les 55 ans et plus (**Figure 11**).

Par rapport à il y a un an, les femmes ont un peu plus tendance que les hommes à choisir l'IR (39 % contre 33 %, respectivement). La composition du foyer continue également d'avoir une influence puisque 45 % des personnes qui ont des enfants ont plus tendance à choisir l'IR, par rapport à 32 % de celles qui n'en ont pas.





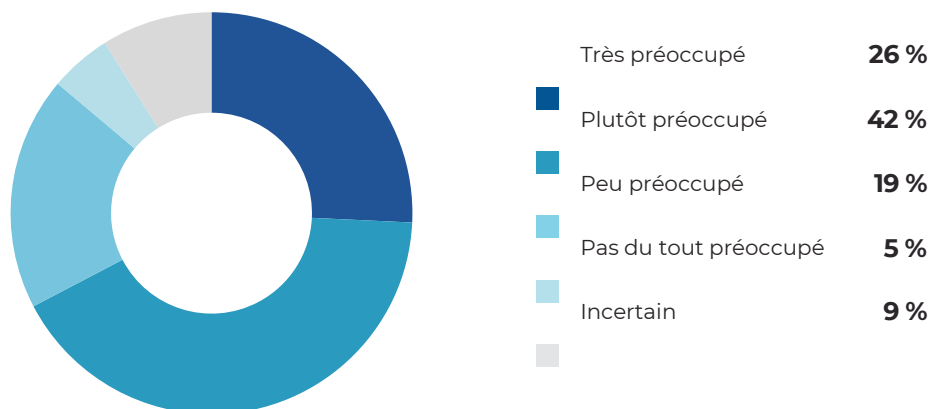
## EN BREF : L'ÉCOBLANCHIMENT DANS LE SECTEUR DE L'INVESTISSEMENT

Les investisseurs continuent d'être préoccupés par l'écoblanchiment, mais un peu moins qu'il y a un an. Alors que l'examen approfondi des allégations liées aux questions ESG s'est intensifié, les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) ont fourni aux gestionnaires de fonds d'investissement des orientations sur les divulgations relatives aux considérations ESG pas plus tard qu'en janvier 2022, et on a observé chez la majorité des investisseurs institutionnels et des intermédiaires financiers une augmentation de la confiance dans la qualité générale des rapports ESG par rapport à l'année précédente<sup>8</sup>. La plus grande attention accordée au cours des dernières années à la clarification des exigences en matière de divulgation et à la communication de données fiables et la confiance accrue dans les rapports a peut-être aidé à atténuer les préoccupations à l'égard de l'écoblanchiment chez les investisseurs.

Malgré cela, l'écoblanchiment reste un obstacle majeur à la croissance de l'IR et les investisseurs institutionnels ou les intermédiaires financiers continuent de classer « la méfiance/les préoccupations à l'égard de l'écoblanchiment » en tête des obstacles perçus (suivi de « l'absence de cadres normalisés/normes de divulgation ESG » et de « l'absence de données fiables »)<sup>9</sup>. De même, la grande majorité des conseillers financiers sont très préoccupés par l'écoblanchiment en ce qui a trait à l'IR et par l'absence de normes<sup>10</sup>.

FIGURE 12 :

Dans quelle mesure êtes-vous préoccupé par l'écoblanchiment dans le secteur de l'investissement?



8-9 « Rapport de tendances de l'IR canadien 2023 ». Association pour l'investissement responsable, octobre 2023.

10 « Sondage d'opinion des conseillers de l'AIR 2021 ». Association pour l'investissement responsable, 2022.

Lorsqu'on leur demande dans quelle mesure elles sont préoccupées par l'écoblanchiment dans l'industrie du placement, 68 % des personnes interrogées se disent préoccupées (26 %, très préoccupées et 42 %, assez préoccupées), ce qui, dans l'ensemble, représente une préoccupation moindre qu'en 2022 (75 %) et 2021 (78 %) **(Figure 12)**.

Les jeunes investisseurs ont plus tendance à se dire préoccupés par l'écoblanchiment. Chez les 18-34 ans, 78 % sont très ou plutôt préoccupés, contre 65 % chez les 35-54 ans et 62 % chez les 55 ans et plus. Les réponses varient peu selon le sexe, les hommes et les femmes ayant tout autant tendance à se dire préoccupés (66 % et 69 % respectivement)<sup>11</sup>.

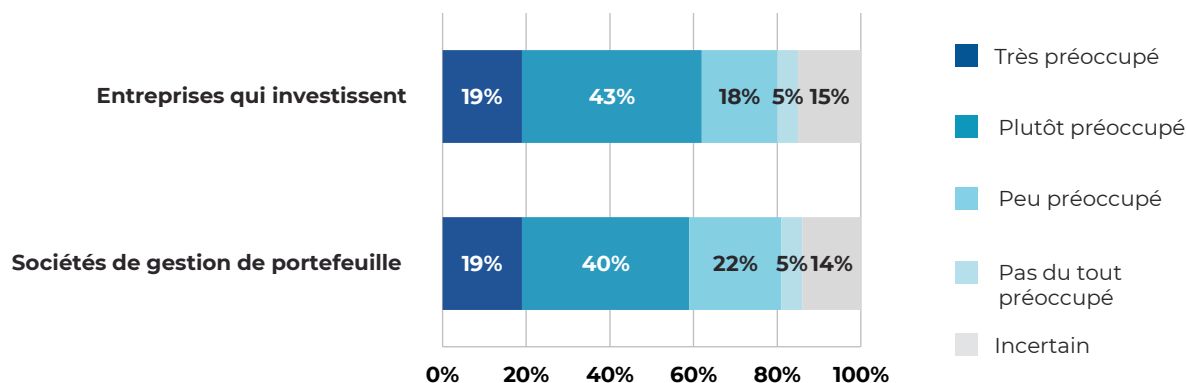
## Préoccupations à l'égard de l'écoblanchiment selon la place occupée dans l'industrie du placement

On a aussi demandé aux personnes interrogées dans quelle mesure elles sont préoccupées par l'écoblanchiment en fonction de la place qu'elles occupent dans l'industrie du placement, et les résultats sont cohérents entre les entreprises qui investissent et les sociétés de gestion de portefeuille.

La majorité des personnes interrogées se disent très ou plutôt préoccupées par l'écoblanchiment pratiqué tant par les entreprises qui investissent (62 %) que par les sociétés de gestion de portefeuille (59 %), ce qui correspond en grande partie au niveau de préoccupation dans l'ensemble **(Figure 13)**.

**FIGURE 13 :**

**Et, dans quelle mesure êtes-vous préoccupé par l'écoblanchiment par chacune des instances suivantes du secteur de l'investissement?**



Il convient de noter que les préoccupations à l'égard de l'écoblanchiment par les entreprises qui investissent sont plus élevées chez les jeunes. Chez les 18-34 ans, 69 % sont très ou assez préoccupés, contre 62 % chez les 35-54 ans et 57 % chez les 55 ans et plus. Les préoccupations à l'égard de l'écoblanchiment par les entreprises qui investissent sont également plus élevées chez les personnes issues de foyers avec enfants (69 %) que chez celles qui ne le sont pas (59 %).

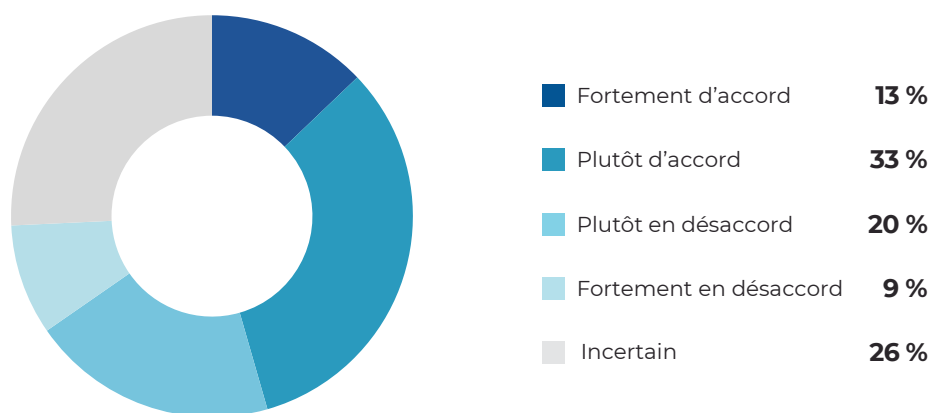
<sup>11</sup> Pour les besoins des sondages, nous avons fourni aux personnes interrogées cette définition de l'écoblanchiment : « la diffusion de faux renseignements par une organisation pour donner l'impression qu'elle est plus responsable sur le plan de l'environnement qu'elle ne l'est en réalité ».

## Incidence sur l'IR des préoccupations à l'égard de l'écoblanchiment

Lorsqu'on leur demande dans quelle mesure elles sont d'accord pour dire que les préoccupations à l'égard de l'écoblanchiment les dissuadent d'investir dans des fonds d'IR, près de la moitié des personnes interrogées (46 %) sont fortement ou plutôt d'accord, tandis que 29 % sont fortement ou plutôt en désaccord et 26 % sont incertaines (**Figure 14**).

FIGURE 14 :

**Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec l'énoncé suivant? « Les préoccupations à l'égard de l'écoblanchiment me dissuadent d'investir dans des fonds de placement responsables. »**

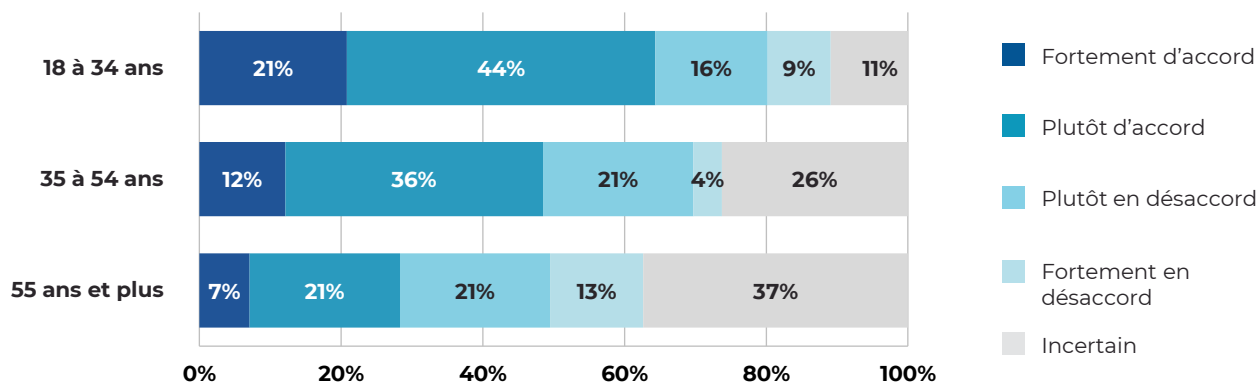


Le niveau d'accord est plus élevé chez les jeunes : 65 % des 18-34 ans sont fortement ou plutôt d'accord, contre 48 % des 35-54 ans et 29 % des 55 ans et plus. Les personnes plus âgées ont beaucoup plus tendance que les plus jeunes à être incertaines (37 % des 55 ans et plus, contre 26 % des 35-54 ans et 11 % des 18-34 ans) (**Figure 15**).

La composition du foyer a également une influence : 61 % des personnes ayant des enfants sont d'accord pour le dire, contre 40 % de celles qui n'en ont pas. Les différences entre les genres sont limitées, mais les femmes ont plus tendance que les hommes à se dire incertaines (30 % et 21 % respectivement).

FIGURE 15 :

**Incidence sur l'IR des préoccupations à l'égard de l'écoblanchiment, par tranche d'âge**



La formation à l'IR des conseillers et des investisseurs reste un domaine d'intérêt et constitue peut-être la clé pour réduire les préoccupations à l'égard des risques d'écoblanchiment, tout comme le seraient des dispositions normalisées relativement à la divulgation pour les fonds d'IR qui font des allégations en matière ESG<sup>12</sup>.

Au Canada, les régulateurs et l'industrie poursuivent leurs efforts pour réduire la possibilité d'écoblanchiment, en particulier en ce qui concerne les divulgations des fonds d'investissement destinées aux investisseurs particuliers.

En juillet 2022, le Comité canadien de normalisation des fonds d'investissement (CIFSC) a publié un cadre pour l'identification des fonds d'investissement responsable (IR) dans le but d'aider les investisseurs qui souhaitent investir dans des produits d'investissement de détail (fonds communs de placement et FNB) qui ont des stratégies d'investissement responsable<sup>13</sup>. En février 2024, le CIFSC a proposé des changements au cadre d'identification afin de modifier la formulation des définitions existantes pour qu'elle se rapproche étroitement de la terminologie utilisée dans la publication mondiale des *Definitions for Responsible Investment Approaches* (définitions des approches d'investissement responsable) (rédigées conjointement par le CFA Institute, la Global Sustainable Investment Alliance et les Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies)<sup>14</sup>.



<sup>12</sup> Lanz, D., « *An advisor's short guide to greenwashing* ». *Investment Executive*, 2021.

<sup>13</sup> « *CIFSC Publishes Responsible Investment Identification Framework* ». *Canadian Investment Funds Standards Committee (CIFSC)*, 5 juillet 2022. Consulté le 10 novembre 2022.

<sup>14</sup> Modifications proposées au cadre pour l'identification des fonds d'investissement responsable. *Canadian Investment Funds Standards Committee (CIFSC)*, 1<sup>er</sup> février 2024.

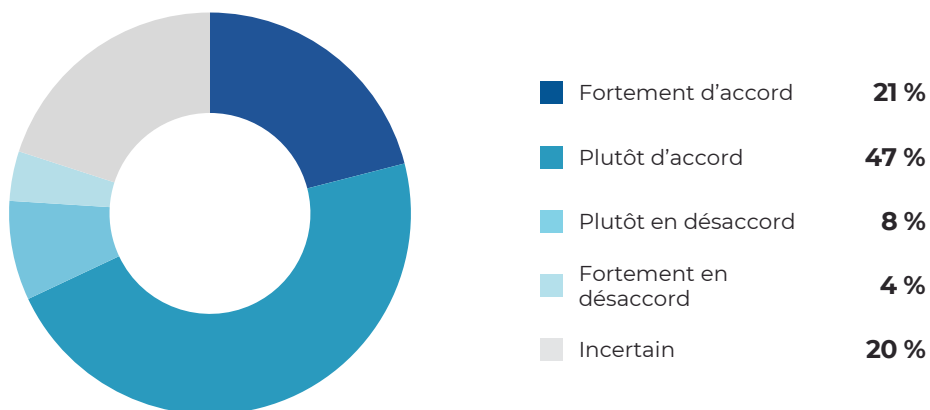


## L'IR COMME MOYEN D'ENTRAÎNER UN CHANGEMENT POSITIF

Dans l'ensemble, les personnes interrogées continuent de considérer l'IR comme une source de bienfaits pour l'économie et la société. Toutefois, les proportions ont diminué au fil des années, et elles se disent incertaines dans une plus grande proportion.

FIGURE 16 :

**Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec l'énoncé suivant? « L'investissement responsable peut avoir un effet réel sur l'économie et contribuer à changer positivement la société. »**



Une forte majorité des personnes interrogées (68 %) sont fortement ou plutôt d'accord pour dire que l'IR peut avoir un effet réel sur l'économie et contribuer à changer positivement la société, tandis que 12 % sont fortement ou plutôt en désaccord pour le dire, et 18 % sont incertaines (**Figure 16**). L'accord a diminué par rapport à 2022 (76 %) et une proportion plus élevée de personnes déclarent être incertaines (20 % contre 13 % en 2022).

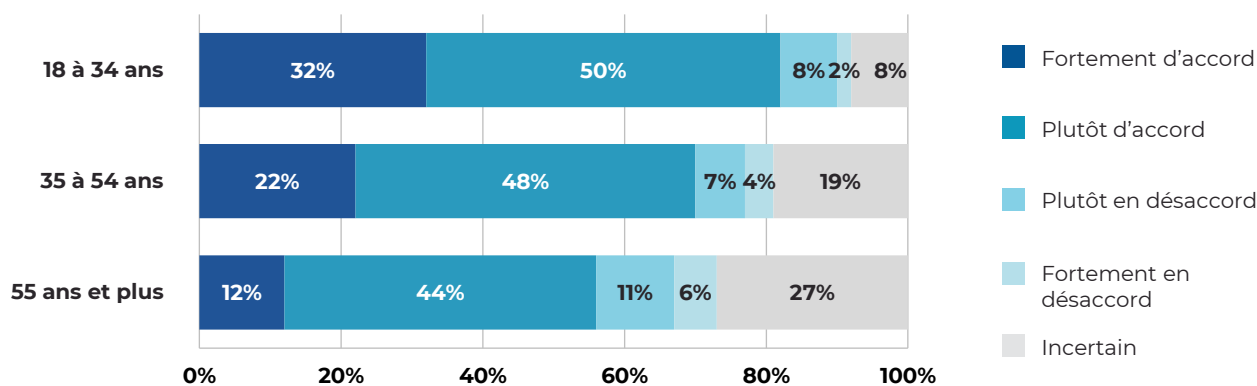
La proportion d'hommes et de femmes qui sont fortement ou plutôt d'accord pour dire que l'IR peut avoir un effet réel est constante (68 % et 70 % respectivement). Toutefois, les femmes ont plus tendance à se dire incertaines (24 % contre 13 % des hommes), tandis que les hommes ont plus tendance à être fortement ou plutôt en désaccord pour le dire (20 % contre 7 % des femmes).

L'accord continue de varier en fonction de l'âge et est plus élevé chez les jeunes. Chez les 18-34 ans, 82 % sont fortement ou plutôt d'accord, contre 70 % chez les 35-54 ans et 57 % chez les 55 ans et plus (**Figure 17**). Par rapport à 2022, moins de personnes de 35 à 54 ans et de 55 ans et plus ont tendance à être d'accord pour dire que l'IR peut avoir un effet réel (77 % et 71 % en 2022 respectivement), alors que les proportions restent identiques dans le cas des 18-34 ans (81 %).

La composition du foyer a également une influence et les personnes ayant des enfants ont plus tendance que celles qui n'en ont pas à être d'accord (79 % et 65 % respectivement). Par niveau de scolarité, 74 % des personnes ayant poursuivi des études universitaires sont fortement ou plutôt d'accord pour dire que l'IR peut avoir un effet réel sur l'économie et contribuer à changer positivement la société, contre 64 % des moins scolarisées.

**FIGURE 17 :**

**Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec l'énoncé suivant? « L'investissement responsable peut avoir un effet réel sur l'économie et contribuer à changer positivement la société. »**





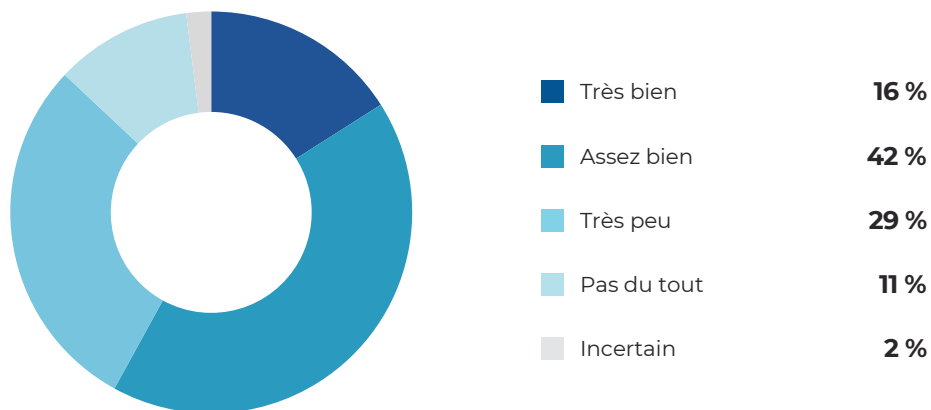
## EN BREF : L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (IA)

Compte tenu du rôle de plus en plus important de l'intelligence artificielle (IA) dans notre vie quotidienne, une nouvelle série de questions a été posée aux personnes interrogées sur leur connaissance de l'IA et leurs impressions quant à sa relation avec leurs décisions d'investissement.

Dans une proportion de six sur dix (58 %), la plupart des personnes interrogées disent connaître très bien (16 %) ou assez bien (42 %) les applications de l'IA dans leur vie de tous les jours. Quatre sur dix (40 %) les connaissent très peu ou pas du tout, tandis que 2 % sont incertaines (**Figure 18**).

**FIGURE 18 :**

**Dans quelle mesure connaissez-vous les applications de l'IA dans votre vie de tous les jours?**



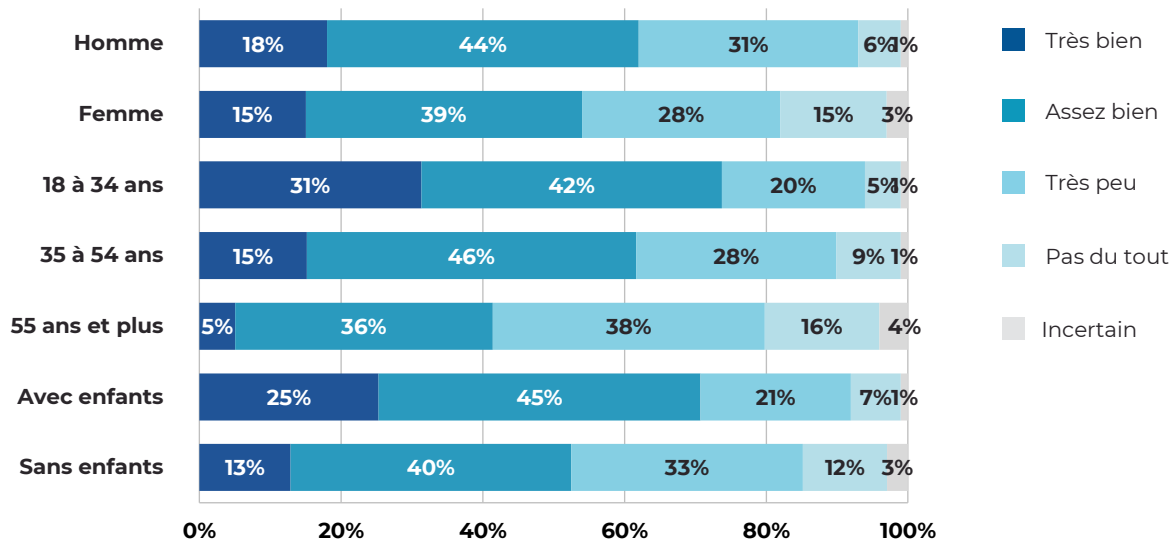
La connaissance des applications de l'IA au quotidien est considérablement plus élevée chez les jeunes. Chez les 18-34 ans, 74 % déclarent les connaître très bien ou assez bien, contre 61 % des 35-54 ans et 41 % des 55 ans et plus (**Figure 19**).



Il existe également des différences notables selon le genre, les hommes ayant plus tendance que les femmes à dire les connaître très bien ou assez bien (62 % et 54 % respectivement). La composition du foyer a également une influence : 70 % des personnes qui ont des enfants les connaissent très bien ou assez bien, contre 53 % de celles qui n'en ont pas. Selon le niveau de scolarité, 65 % des personnes ayant un diplôme universitaire les connaissent très bien ou assez bien, contre 57 % de celles qui ont fait des études postsecondaires et 36 % des moins scolarisées.

FIGURE 19 :

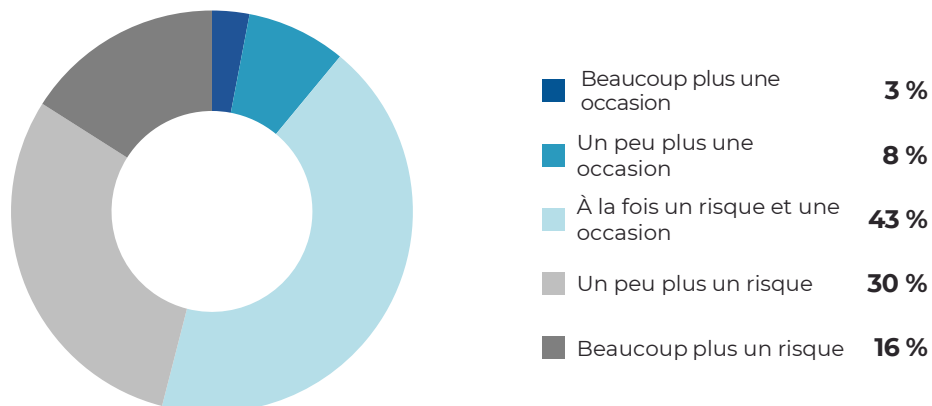
**Dans quelle mesure connaissez-vous les applications de l'intelligence artificielle (IA) dans votre vie de tous les jours?**



## L'IA est davantage considérée comme étant plus un risque qu'une occasion en ce qui concerne les décisions d'investissement responsable.

FIGURE 20 :

**Pour ce qui est de la prise de décisions d'investissement responsable, considérez-vous l'IA comme étant plus un risque ou plus une occasion?**



À la question de savoir si les personnes interrogées considèrent l'IA comme étant plus un risque ou plus une occasion pour ce qui est des décisions d'investissement responsable, près de la moitié d'entre elles (46 %) considèrent l'IA comme étant beaucoup plus ou un peu plus un risque. Environ quatre personnes sur dix (43 %) considèrent l'IA comme étant à la fois un risque et une occasion, tandis que 11 % la considèrent comme étant beaucoup plus ou un peu plus une occasion (**Figure 20**).

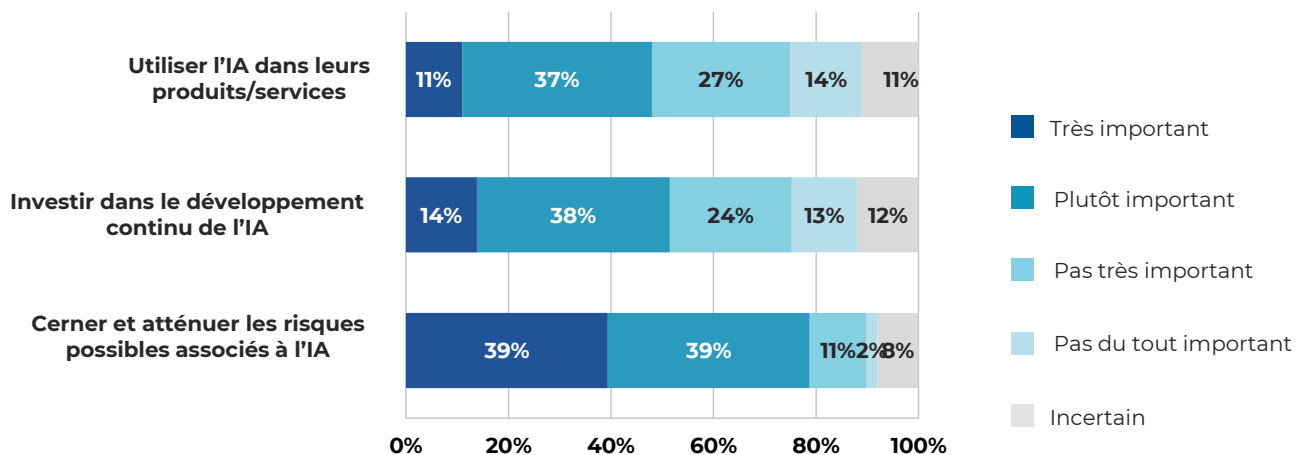
Les personnes plus âgées ont plus tendance que les plus jeunes à considérer l'IA comme étant à la fois un risque et une occasion. Parmi les personnes de 55 ans ou plus, 49 % déclarent voir dans l'IA à la fois un risque et une occasion, contre 44 % chez les 35-54 ans et 36 % chez les 18-34 ans. Il convient de noter que les personnes issues de foyers à revenu plus élevé ont également plus tendance à indiquer qu'elles considèrent l'IA comme étant à la fois un risque et une occasion (50 % de celles de foyers au revenu annuel supérieur à 100 000 \$, contre 38 % de celles de foyers au revenu annuel inférieur).

## Importance des mesures prises par les entreprises du portefeuille

Les personnes interrogées ont également été invitées à donner leur avis sur l'importance de différentes mesures que les entreprises de leur portefeuille pourraient prendre en ce qui concerne l'IA. Pour la grande majorité, soit 8 sur 10 (79 %), il est très ou plutôt important que les entreprises de leur portefeuille cernent et atténuent les risques possibles associés à l'IA. En comparaison, pour environ la moitié de ces personnes, il est très ou plutôt important pour ces entreprises d'investir dans le développement continu de l'IA (51 %) et d'utiliser l'IA dans leurs produits ou services (49 %) (**Figure 21**).

**FIGURE 21 :**

**Dans quelle mesure est-il important que les entreprises de votre portefeuille prennent chacune des mesures suivantes en ce qui concerne l'IA?**



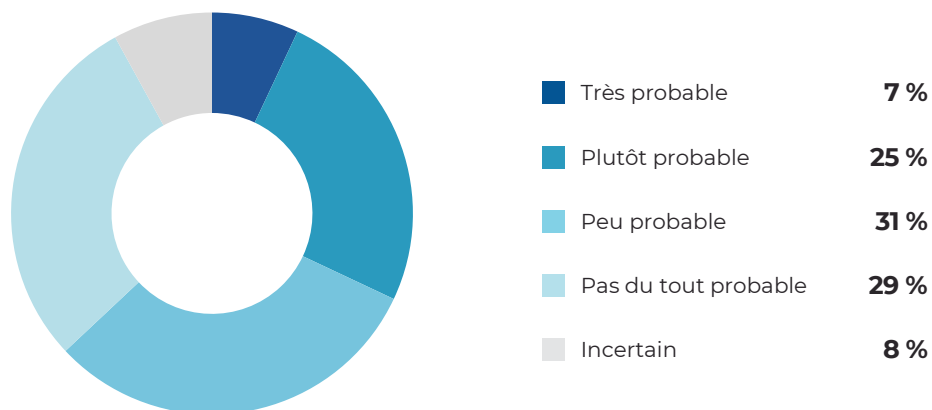
Les personnes plus âgées ont moins tendance à estimer qu'il est important que les entreprises de leur portefeuille investissent dans l'IA (36 % chez les 55 ans et plus, 59 % chez les 35-54 ans, 61 % chez les 18-34 ans) ou l'utilisent dans leurs produits ou services (29 % chez les 55 ans et plus, 57 % chez les 35-54 ans, 62 % chez les 18-34 ans). Les hommes ont plus tendance que les femmes à dire qu'il est important que les entreprises de leur portefeuille investissent dans le développement continu de l'IA (56 % et 48 % respectivement). La composition du foyer a également une influence, et les personnes qui ont des enfants ont plus tendance à indiquer qu'il est important qu'elles investissent dans l'IA (65 % contre 46 % dans le cas de celles qui n'en ont pas) ou qu'elles l'utilisent dans leurs produits ou services (64 % contre 42 %).

## Probabilité de s'appuyer exclusivement sur l'IA pour prendre des décisions d'investissement

La majorité des personnes interrogées (60 %) déclarent qu'il est peu ou pas du tout probable qu'elles s'appuient exclusivement sur des outils de recherche fondés sur l'IA pour prendre des décisions d'investissement à l'avenir. Un tiers d'entre elles (32 %) indiquent qu'il est très ou plutôt probable qu'elles le fassent, tandis que 8 % sont incertaines (**Figure 22**).

FIGURE 22 :

**Dans quelle mesure est-il probable que vous vous appuyiez exclusivement sur des outils de recherche fondés sur l'IA pour prendre des décisions d'investissement à l'avenir?**

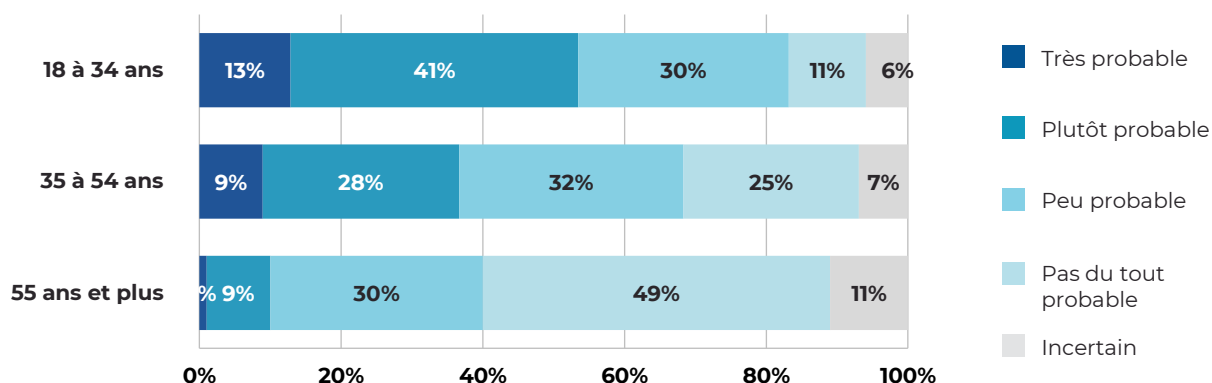


Les jeunes ont plus tendance à indiquer qu'il est probable qu'ils s'appuient sur des outils fondés sur l'IA pour prendre des décisions d'investissement, ce qui est cohérent avec le fait qu'ils ont aussi une meilleure connaissance des applications de l'IA au quotidien. Parmi les personnes de 18 à 34 ans, 53 % disent qu'il est très ou plutôt probable qu'elles le fassent, contre 36 % des personnes de 35 à 54 ans et 10 % des personnes de 55 ans et plus (**Figure 23**).

Les personnes issues de foyers avec enfants ont plus tendance que celles issues de foyers sans enfants à indiquer qu'il est très ou plutôt probable qu'elles le fassent (49 % et 25 % respectivement). Les résultats sont cohérents en fonction du genre.

FIGURE 23 :

**Dans quelle mesure est-il probable que vous vous appuyiez exclusivement sur des outils de recherche fondés sur l'IA pour prendre des décisions d'investissement à l'avenir?**



## La grande majorité des personnes interrogées souhaitent que les sociétés de portefeuille soient invitées à faire preuve de transparence en ce qui concerne l'utilisation de l'IA et les investissements dans ce domaine.

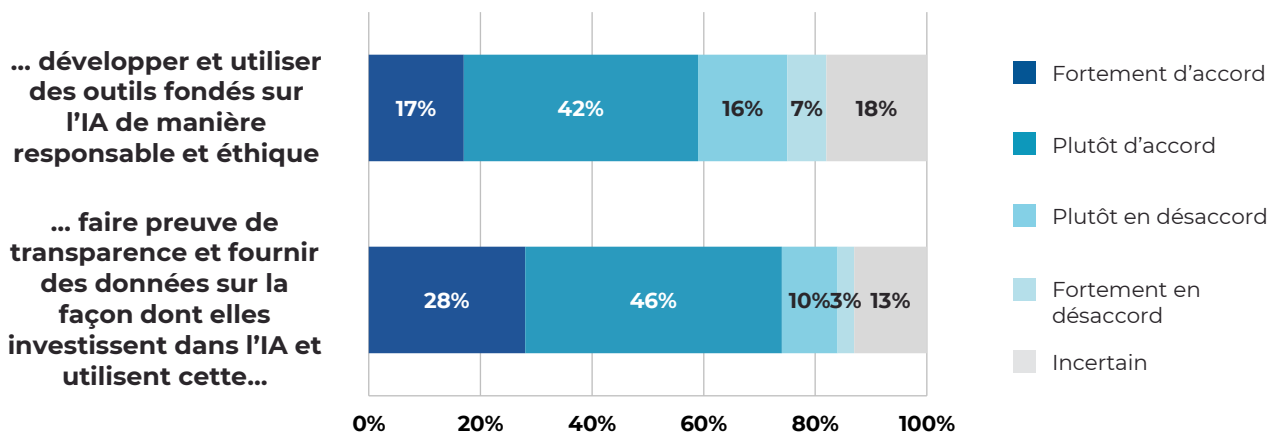
Lorsqu'on demande aux personnes interrogées dans quelle mesure elles aimeraient que leur gestionnaire de fonds intervienne auprès des sociétés de portefeuille en ce qui concerne l'IA, les trois quarts (74 %) sont tout à fait ou plutôt d'accord pour dire qu'elles aimeraient que les entreprises soient invitées à faire preuve de transparence et à fournir des données sur la façon dont elles investissent dans l'IA et utilisent cette technologie. En comparaison, six sur dix (59 %) sont d'accord pour dire qu'elles aimeraient que les gestionnaires de fonds interviennent auprès des sociétés de portefeuille pour les inciter à développer et à utiliser des outils fondés sur l'IA de manière responsable et éthique (**Figure 24**).

**FIGURE 24 :**

Les grandes sociétés de placement telles que les fonds communs de placement et les fonds de retraite collaborent souvent avec les entreprises pour encourager de meilleures pratiques liées aux questions sociales et environnementales.

**Dans ce contexte, dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou en désaccord avec les énoncés suivants?**

**J'aimerais que mon gestionnaire de fonds intervienne auprès des sociétés de portefeuille pour:**



Les jeunes ont plus tendance que les plus âgés à être d'accord pour dire qu'ils souhaiteraient que leur gestionnaire de fonds intervienne auprès des sociétés de portefeuille pour les inciter à développer et à utiliser des outils fondés sur l'IA de manière responsable et éthique (67 % chez les 18-34 ans, 62 % chez les 35-54 ans et 50 % chez les 55 ans et plus). Les hommes ont également plus tendance que les femmes à être fortement ou plutôt d'accord pour le dire (62 % et 56 % respectivement), de même que les personnes issues de foyers avec enfants par rapport à celles de foyers sans enfants (68 % et 55 % respectivement).

## CONCLUSION

---

L'IR demeure un domaine d'intérêt pour les investisseurs particuliers et est considéré comme un moyen de contribuer à changer positivement la société. Toutefois, l'adoption est entravée par une connaissance plus limitée de l'IR chez les investisseurs et les conseillers, ainsi que par des préoccupations en matière de transparence et de divulgation en ce qui concerne l'écoblanchiment et l'application de l'IA dans la prise de décisions d'investissement.

Comme les années précédentes, il existe toujours de considérables « lacunes en matière de services d'IR » et d'importantes possibilités inexploitées. La majorité des investisseurs souhaitent que leur conseiller financier leur pose des questions sur leurs préférences ou leurs valeurs ESG, alors qu'environ la moitié d'entre eux ont réellement eu une conversation à ce sujet. Pour combler cette lacune, les conseillers financiers devraient s'efforcer d'entamer davantage de discussions sur l'IR avec leurs clients afin de mieux les renseigner sur les questions ESG, ce qui devrait se traduire par une plus grande adoption.

Dans le sondage de cette année, la question de l'IA dans le cadre de la prise de décisions d'investissement a été abordée pour la première fois. Les résultats révèlent que si l'IA est un domaine d'intérêt pour la plupart des investisseurs, la grande majorité d'entre eux sont également préoccupés par les risques qui y sont associés. Aussi, des efforts seront nécessaires pour veiller à ce que les outils d'IA soient utilisés d'une manière éthique et transparente.

Les préoccupations à l'égard de l'écoblanchiment demeurent importantes et dissuadent l'IR, mais elles se sont quelque peu atténuées au cours de l'année écoulée. Les nouvelles orientations sur les exigences de divulgation des allégations en matière ESG fournies ces dernières années peuvent contribuer à atténuer les préoccupations, mais il reste du travail à faire, en particulier pour améliorer la connaissance de l'IR en général, ce qui devrait contribuer à apaiser les préoccupations à l'égard de l'écoblanchiment en particulier.

Les investisseurs particuliers soulignent l'importance de la transparence et de l'exactitude des exigences en matière de divulgation pour répondre à leurs préoccupations à l'égard de l'écoblanchiment, ainsi qu'à l'égard des applications nouvelles et émergentes de l'IA dans la prise de décisions d'investissement. Tous les acteurs du domaine de l'IR ont un rôle à jouer pour réduire les préoccupations dans ces domaines, ce qui contribuera à accroître la confiance dans l'IR, sa crédibilité et son potentiel de croissance sur le marché de détail.